



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 9 juin 2026 à 9 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard et Michael Korhonen formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Edmond Leclerc

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de Cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Antoine Cremer, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, M^e Véronique Denis, greffière, et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Stéphan Amyot, directeur, Biens immobiliers, Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Donald Lapointe, directeur adjoint, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Marco Pilon, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Isabelle Veilleux, directrice, Développement économique.

CAUP20260609-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juin 2026.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du Comité exécutif, mentionne que l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Julie Bélisle à la séance du conseil municipal du 12 mai 2026, quant au dépôt d'un projet de résolution visant l'appui formel de la Ville de Gatineau au projet d'un pont multimodal dans l'est de Gatineau est retiré de l'ordre du jour, et ce, à sa demande. Suivant ce retrait, aucune suite ne sera donnée quant à cet avis de proposition par le Comité exécutif.

3.3 Projet numéro 147680 - Dérogations mineures - Construire une habitation trifamiliale - 124, rue Papineau - District électoral de Hull-Wright – Steve Moran

On mentionne qu'il a de plus en plus de diversité de développement au centre-ville de Hull. Ce projet avait été retiré de l'ordre du jour afin qu'il puisse être retravaillé pour assurer une meilleure intégration dans le quartier. Il invite les collègues à voter en faveur de ce projet.

4.13 Projet numéro 147801 - Avis de motion du projet de Règlement numéro 507-2-2026 modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005 dans le but de bonifier les critères d'évaluation

4.14 Projet numéro 147802 - Projet de Règlement numéro 507-2-2026 modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification

ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005 dans le but de bonifier les critères d'évaluation

On demande de partager les indicateurs de performance actuels des émissions de permis. Également, on désire connaître les impacts de ces modifications réglementaires sur les projets en cours.

L'administration précise que les dossiers qui sont en traitement actuellement et qui sont complets et conformes sont traités selon les dispositions du régime actuel.

5.1 Projet numéro 147612 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 61-45-2026 modifiant le Règlement de tarification numéro 61-2006 établissant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la Ville de Gatineau afin d'ajouter des tarifs à l'annexe II

Des préoccupations sont exprimées sur les tarifs applicables aux écocentres. On désire simplifier un processus, mais les tenants et aboutissants restent plutôt vagues.

5.2 Projet numéro 147770 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 300-48-2026 modifiant le Règlement numéro 300-2006 dans le but d'ajouter des dispositions concernant des permis d'autopartage, de modifier le terme « taxi » et d'augmenter certaines amendes pour des infractions liées au stationnement

On mentionne que c'est un projet intéressant à l'effet d'offrir des alternatives de mobilité. Les résultats du projet pilote sont demandés pour avoir une meilleure compréhension de cette modification réglementaire.

En complément, on partage les différentes démarches effectuées par le CÉGEP à cet effet. Que ce permis soit maintenant possible, cela permettra à d'autres initiatives de cette nature.

6.1 Projet numéro 146700 - Règlement numéro 2050-12-2026 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016 dans le but de répondre à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT) portant sur l'habitation

Des modifications ont été apportées au projet de règlement depuis sa première adoption. Les commentaires partagés lors de l'assemblée publique ont été pris en compte et qui sont, notamment, à la source des modifications actuelles.

Des questionnements sont soulevés sur la cible totale de logements, notamment en tenant compte des logements abordables à construire dans les prochaines années.

À titre de précision, l'administration indique que le nombre de logements abordables prévus suit les tendances actuelles. Des validations supplémentaires seront effectuées pour mieux répondre à la question.

Également, pour la cible de 23 000 unités pour les 12 prochaines années, on demande combien de logements ont été construits dans les quatre dernières années.

Des éléments supplémentaires sont partagés sur le chantier des OGAT, le chantier d'urbanisation et les cibles visées.

Aucune cible précise sur le montant accordé par porte, toutefois il existe plusieurs comparables. Des scénarios pourraient être présentés aux membres du conseil en ce sens.

6.2 Projet numéro 147850 --> CES - Règlement numéro 1014-2026 autorisant une dépense et un emprunt de 3 000 000 \$ pour la réalisation du projet du Dôme

Des commentaires sont formulés quant au projet du Dôme sportif. Gatineau Ensemble n'est pas favorable à investir dans des infrastructures temporaires en raison, notamment, des changements climatiques.

Cette infrastructure est la moins chère pour répondre aux besoins sportifs. C'est l'ensemble des citoyens de la Ville qui seront les grands bénéficiaires. Une infrastructure permanente coûterait définitivement plus cher.

6.4 Projet numéro 147854 --> CES - Règlement numéro 1016-2026 autorisant une dépense et un emprunt de 2 100 000 \$ pour la réalisation d'une surface synthétique au parc Ernest-Gaboury

Des préoccupations sont soulevées quant au financement de ce projet. Advenant le cas d'un refus, il faudrait revoir la portée du projet en fonction des budgets disponibles.

9.9 Projet numéro 147760 - Approbation finale de la Ville de Gatineau de la planification des besoins d'ajout d'espace 2027-2037 (PBAE-27-37) du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) en vertu de l'article 272.7 de la *Loi sur l'instruction publique*

Des commentaires et des questionnements sont émis quant à la réalisation du projet de l'école située sur le chemin Chambord.

L'administration indique que des discussions se poursuivent avec le centre de services scolaires. En ce qui a trait à l'échéancier, la Ville vise une réalisation en septembre 2028. Le bassin de rétention peut être construit à la suite de la construction de l'école, toutefois la gestion de l'eau et de la circulation, dans le cadre du chantier, nécessiteront une gestion plus complexe.

Des questions supplémentaires sont posées sur l'acquisition de ce terrain. En réponse, on indique qu'un processus d'expropriation a été complété et que la Ville est propriétaire en vertu de l'avis de transfert. La superficie d'acquisition est suffisante pour les deux projets.

On questionne le processus d'expropriation en cours. Des éléments de réponse sont donnés par l'administration quant aux différentes étapes du processus.

15.1 Projet numéro 147565 --> CES - Accord de contribution entre la Ville de Gatineau et Ressources naturelles Canada pour la mise en place d'un système de gestion de l'énergie ISO 50001

Cet accord permet d'atteindre les objectifs du plan climat et de mieux gérer la consommation d'énergie.

19.1 Projet numéro 147762 --> CES - Programme d'écrivain en résidence et résidence de création du Théâtre de l'Île

Deux programmes qui mettent en lumière des auteurs de la région. Avec ces programmes la Ville soutient le développement de la relève culturelle.

23.1 Projet numéro 147252 --> CES - Projets en cours libérés

Différents questionnements sont soulevés. On désire plus de détails sur les montants libérés.

Lors de l'adoption des états financiers, il sera possible d'expliquer la mécanique et les suivis effectués. Des éléments de précision sont également partagés par le président du comité exécutif et l'administration.

31.2 Projet numéro 147782 --> CES - Rapport final des activités réalisées couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2026 selon la convention d'aide financière pour la décontamination et la mise à niveau du site de la Fonderie

Des commentaires et des questionnements sont soulevés quant à l'avenir de la Fonderie. On désire une présentation afin de connaître les options possibles pour ce site.

L'administration indique que les équipes travaillent sur différents scénarios à présenter aux membres du conseil. Pour ce qui est de la décontamination, nous sommes actuellement dans la caractérisation de la contamination du sol.

34.5 Projet numéro 148012 - Projet d'élargissement du chemin Vanier

Divers questionnements sont exprimés sur cet item, notamment sur les modifications apportées sur les différents tronçons. De plus, des préoccupations sont exprimées quant au maintien du règlement de contrôle intérimaire.

L'administration reviendra avec les scénarios pour le phasage des travaux. En ce qui a trait au règlement de contrôle intérimaire, on précise que tant et aussi longtemps que la vision n'est pas complètement définie, on doit le conserver afin d'assurer un développement cohérent.

Des détails sur la différence entre un règlement de contrôle intérimaire et sur la tenue d'un moratoire sont partagés.

34.13 Projet numéro 148031 --> CES - Bail - Centre sportif de Gatineau - Restaurant du Cœur au ventre - District électoral du Versant - Luc Chénier

Monsieur le conseiller Steve Moran, à la demande du partenaire, demande de retirer cet item de l'ordre du jour.

Aucun vote n'est demandé sur le retrait. L'item est donc retiré de l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

34.17 Projet numéro 148000 --> CES - Projet municipal et projet appuyé présentés dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air 2026

On comprend que la Ville pourrait investir jusqu'à 50 M\$ dans ce projet sans devenir propriétaire des infrastructures. Il est question de partenariat, on désire comprendre quel est l'avantage de la Ville de participer financièrement à ce projet. On demande si cette somme ne pourrait pas être investie dans les actifs qui appartiennent déjà à la Ville.

L'administration mentionne que la décision du conseil municipal se veut un appui à un projet déposé par un partenaire. Cette opportunité engage la Ville à débours 30 M\$. Le véhicule juridique demeure à construire puisque le projet se trouve sur un terrain appartenant au centre de services scolaires. On précise que plusieurs éléments restent à être précisés, à l'heure actuelle, on désire simplement un appui du conseil municipal pour ce projet. Si la subvention provinciale n'est pas obtenue, la Ville devra revoir sa stratégie d'approvisionnement. L'administration considère que l'opportunité est rentable pour les citoyens.

Quant au plan de maintien des arénas, une évaluation avait été effectuée sur les montants nécessaires pour tenir ces actifs en vie. Une enveloppe est prévue pour les interventions d'urgence.

Des questionnements sont soulevés quant au partenariat avec le Centre de services scolaires, notamment quant à la compétence du Centre de services scolaires à s'engager dans ce projet. En complément, l'administration indique que l'intention est d'aller de l'avant avec le projet de deux glaces. Pour la planification, il a des éléments qui permettent de se projeter dans le futur si de nouvelles opportunités financières se présentent. Le Centre de services scolaires investit le terrain dans le cadre de ce dossier. Le détail sur l'utilisation des infrastructures sera convenu plus tard.

On précise que le gouvernement provincial est déjà bien impliqué dans ce projet. Ce qu'il reste à discuter concerne les modalités de ces engagements. On réitère que le travail a été effectué par tous les partenaires impliqués. De plus, par le biais de cette demande, on porte le message à l'effet que la Ville de Gatineau a bénéficié de peu de subventions en matière d'infrastructures sportives.

L'administration précise que l'objet du projet de résolution est de donner un appui et non d'engager des fonds.

On déplore que les élus doivent prendre une décision dans l'urgence en raison des échéanciers serrés.

On désire un engagement formel de la mairesse quant au financement de 50 M\$ en cas de refus de la subvention par le gouvernement du Québec.

34.18 Correspondance numéro 148062 - Lettre datée du 5 juin 2026 de madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette adressée à madame la conseillère Chloé Bourgeois - Enjeux liés aux animaux domestiques errants sur le territoire de Gatineau

Madame la conseillère Chloé Bourgeois remercie madame la mairesse de lui accorder ce mandat afin de trouver des solutions structurantes quant aux enjeux liés aux animaux domestiques errants sur le territoire de Gatineau.

Fin du caucus préparatoire public à 11 h 30.